



Avenir des CETE et STC

Réunion du 30 juin 2011 entre le **Cabinet**
et les **Organisations Syndicales**

Compte-rendu Cfdt

Pour le Ministère : BERTEAUD (dircab adjoint), FERRAND (conseiller social), BRÉHIER et JUNG (DRI) + 4 personnes du SG

Les quatre OS (organisations syndicales), **CGT, FO, CFDT, UNSA**, étaient représentées.

Délégation CFDT : LEBRETON et HERVOCHON (permanence nationale), HUEZ (Cete Lyon), RAMBAUD (Certu), BOUIN (Cete Ouest), FOURMIGUÉ (Cete Méd - rédacteur).

Après la CGT, **la CFDT fait la déclaration liminaire suivante** :

"Depuis 2007, le Ministère nous présente divers projets, sur le statut des CETE, leur avenir, leur évolution. Il commande rapport sur rapport au CGEDD, mais la concertation avec les représentants du personnel reste chaotique.

On nous annonce en dernière minute que les STC font partie du périmètre d'étude de la réforme des CETE. Le rapport du CGEDD sur les STC ne nous a toujours pas été communiqué.

Comment voulez-vous débattre de ce dossier aujourd'hui au Cabinet, alors même que les documents de travail nous parviennent 2 jours avant ou semblent rester confidentiels ? Nous demandons l'accès à ces éléments avant d'engager toute discussion.

La vive réaction des agents du Certu (voir leur pétition intersyndicale) est symptomatique du malaise du personnel face au mode de fonctionnement de l'administration. Les autres services concernés sont aussi en train de se mobiliser, contre cette volonté ministérielle de faire vite et mal une réforme qui engage l'avenir de plus de 3 500 agents.

Aujourd'hui, vous avez prévu de nous présenter votre projet, les principes généraux et les enjeux du nouvel organisme. Le calendrier que vous proposez est irréaliste et indigne d'un dialogue social respectueux des partenaires. La réunion n°2, annoncée avant le 14 juillet sur le statut (SCN ou EPA) est plus que prématurée ; elle devrait se tenir après celle du périmètre et surtout des missions ! Vouloir boucler le sujet d'ici fin septembre n'est pas sérieux.

Nous sommes ici pour vous écouter mais le chantier est vraiment mal engagé en terme de négociation.

Si nous sommes en négociation, nous avons des demandes en terme de droits syndicaux complémentaires et de moyens financiers pour conduire toutes les expertises utiles, en terme de méthode de travail et de délais."

UNSA fait une brève déclaration, globalement en phase avec celles de la CGT et CFDT.

BERTEAUD : souhaite discuter sur les missions, puis sur l'organisation des CETE et STC. Ouvert à la discussion sur la méthode et le calendrier.

La pétition intersyndicale (CGT-CFDT-FO du Certu) signée par signée par 94% des présents, (soit 80 % des effectifs) est remise en mains propres à M.Berteaud, qui ironise en disant que les agents sont contre, mais contre quoi ? vu que l'on commence à peine.

CFDT répond que les agents du Certu sont surtout et essentiellement contre la décision brutale du ministère. Ils craignent de voir disparaître leur spécificité, notamment leur lien fort avec les collectivités locales.

BERTEAUD : *"il ne faut pas perdre l'occasion d'ancrer le RST dans le paysage. Si on ne le fait pas, les organismes continueront à perdre de leur légitimité"*. Prêt à donner deux mois de plus à la concertation (soit fin novembre 2011), mais veut avancer. *"La réorganisation des Cete n'est pas vitale pour le bon fonctionnement de notre ministère, mais pour leur avenir propre"*.

FO : demande une réponse ferme sur le statut avant d'aller plus loin. **Un SCN sinon rien !**

CFDT, comme **CGT** et **UNSA** ne font pas du statut un préalable mais le point ultime des négociations, après la définition des missions et des moyens des CETE et STC.

Volonté d'un RST ouvert aux collectivités locales.

Pas d'a priori sur le statut, mais choix de celui qui préservera le mieux les missions et l'avenir des organismes.

BERTEAUD : les bonnes questions à se poser sont :

- *"Quelles seront les missions des CETE dans 20 ans ?"*
- *"Quelle est la légitimité des services techniques de l'État ?"*
- voire même : *"S'ils disparaissaient, qui pleurerait ?"*

FO : il faut d'abord clarifier le statut.

De nombreux échanges s'ensuivent, entre Syndicats et Administration, sur les missions actuelles et à venir des CETE et STC, sur l'ingénierie publique, l'expertise, la recherche, la normalisation, le contrôle des matériaux, les relations avec les collectivités locales (CL)...

Le directeur de cabinet adjoint BERTEAUD voit un avenir pour l'ensemble du réseau dans ses liens avec la recherche, l'innovation, sa déclinaison sur les territoires...

La CFDT, avec d'autres OS, lui rappellera que ce n'est pas tout, qu'avant d'être expert il faut faire de nombreuses "gammes", se frotter aux réalités du terrain, apprendre... L'expertise demande de l'expérience et donc du temps. La réalisation de parcours professionnels au sein du réseau existe et il convient de les maintenir. **M. BERTEAUD** finira par en convenir, mais nous devons sûrement y revenir !

BERTEAUD : *"le ministère a tranché pour le choix d'un RST rénové et non d'un transfert aux DREAL. Il faut maintenant bâtir quelque chose de solide, pour résister à Bercy. Pour les collectivités locales, si on les met sur la gouvernance, ils viendront sur le financement"*.

CFDT relance sur la date de sortie du rapport du CGEDD sur les STC.

BERTEAUD : a priori pour fin juillet.

CFDT demande que soit défini le nouveau calendrier.

FO propose que l'administration donne sa position sur le statut pour le 10 octobre, pour que chaque organisation se positionne juste avant les élections professionnelles.

CFDT, CGT et UNSA souhaitent que les discussions sur l'avenir des CETE et STC ne soient pas liées à un calendrier électoral. Il s'agit avant tout de travailler à assurer l'avenir du réseau scientifique et technique, des personnels qui le composent. **Le statut ne doit pas constituer un préalable mais bien être traité à la fin des discussions.**

BERTEAUD : accepte que l'on aborde les missions avant le statut, comme le demande la majorité des OS (à l'exception de FO), sans se lier à une date.

BERTEAUD : va proposer un calendrier réactualisé pour donner du temps à la concertation, mais il insiste pour ne pas attendre début septembre et donc maintenir une réunion de travail sur les missions à la mi-juillet. Il demande à la DRI de préparer une note analytique sur ce point.

Prochaine réunion prévue pour le lundi 18 juillet à 15h00